

# PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 OCTOBRE 2022**

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme, tenue au 300, rue Parent Saint-Jérôme, le treize octobre deux mille vingt-deux à 16 h, sous la présidence de monsieur Marc Bourcier, maire, à laquelle session étaient présents :

Mesdames Carla Pierre-Paul et Nathalie Lasalle, messieurs Ronald Raymond, Stéphane Joyal, Jacques Bouchard, Dominic Boyer, Jean Junior Désormeaux, Michel Gagnon, Marc-Antoine Lachance, André Marion, Mario Fauteux et Martin Pigeon, tous conseillers formant la totalité du conseil.

Étaient également présents : Monsieur Fernand Boudreault, directeur général, et madame Simon Vincent, greffier adjoint par intérim.

### **CM-15488/22-10-13**

#### **POINT 1**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par André Marion  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**La présente séance soit ouverte.**

### **COMMENTAIRE**

#### **POINT 2**

#### **PUBLIC - PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Une période de questions a été mise à la disposition de l'assistance, conformément aux exigences de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

### **CM-15489/22-10-13**

#### **POINT 3**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par : André Marion  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.**

**CM-15490/22-10-13**

POINT 4

ADOPTION DU RÈGLEMENT 0954-000 RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'IMMEUBLES À DES FINS MUNICIPALES ET/OU INSTITUTIONNELLES AINSI QU'UN EMPRUNT DE 15 000 000 \$

---

ATTENDU la présentation et l'avis de motion portant le numéro AM-15481/22-10-11 donné par monsieur le Conseiller Dominic Boyer lors de la séance extraordinaire tenue le 11 octobre 2022;

ATTENDU QUE la greffière a mentionné l'objet du règlement et sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

Il est proposé par : Dominic Boyer  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**Le règlement portant le numéro 0954-000 règlement d'emprunt pour l'acquisition d'immeubles à des fins municipales et/ou institutionnelles ainsi qu'un emprunt de 15 000 000 \$ soit, et il est par les présentes, adopté selon ses forme et teneur.**

**CM-15491/22-10-13**

POINT 5

ADOPTION DU RÈGLEMENT 0217-008 RÈGLEMENT CONCERNANT LA PROPRTÉ, LA SÉCURITÉ, LA PAIX, L'ORDRE ET LE BIEN-ÊTRE, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ

---

ATTENDU la présentation et l'avis de motion portant le numéro AM-15486/22-10-11 donné par Michel Gagnon lors de la séance extraordinaire tenue le 11 octobre 2022;

ATTENDU QUE la greffière a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

Il est proposé par : Michel Gagnon  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**Le règlement portant le numéro 0217-008 règlement concernant la propriété, la sécurité, la paix, l'ordre et le bien-être, tel que déjà amendé soit, et il est par les présentes, adopté selon ses forme et teneur.**

**CM-15492/22-10-13**

POINT 6

ADOPTION DU RÈGLEMENT 0006-002 RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 006 2002 RELATIF À LA RÉVISION ADMINISTRATIVE POUR LES PLAINTES EN MATIÈRE DU RÔLE FONCIER, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ

---

ATTENDU la présentation et l'avis de motion portant le numéro AM-15436/22-09-20 donné par monsieur le Conseiller Dominic Boyer lors de la séance ordinaire tenue le 20 septembre 2022;

ATTENDU QUE la greffière a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

Il est proposé par : Nathalie Lasalle  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**Le règlement portant le numéro 0006-002 règlement amendant le règlement 006 2002 relatif à la révision administrative pour les plaintes en matière du**

## PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

rôle foncier, tel que déjà amendé soit, et il est par les présentes, adopté selon ses forme et teneur.

### **AM-15493/22-10-13**

#### POINT 7

PRÉSENTATION, DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT 0871-000 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL, DE CHAUSSÉE, DE TROTTOIRS, DE BORDURES ET D'ÉCLAIRAGE SUR LA RUE DE L'ÉRABLIÈRE AINSI QU'UN EMPRUNT DE 1 109 000 \$

Dominic Boyer présente et dépose un projet de règlement abrogeant le règlement 0871-000 décrétant des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de chaussée, de trottoirs, de bordures et d'éclairage sur la rue de l'érablière ainsi qu'un emprunt de 1 109 000 \$ et donne avis que ledit règlement sera adopté à une séance ultérieure.

### **CM-15494/22-10-13**

#### POINT 8

ADJUDICATION DE CONTRAT – LOCATION DE NIVELEUSES AVEC OPÉRATEUR POUR L'HIVER 2022-2023 – 2022-BS-001

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a procédé à un appel d'offres public pour la location de niveleuses avec opérateur pour l'hiver 2022-2023;

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux, préparée par Erik Deslandes du Service des travaux publics, avant la période d'appel d'offres, est de 338 977,34 \$, incluant les taxes ;

ATTENDU QUE la chef de la Division de la gestion contractuelle et appels d'offres de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture, le 19 septembre 2022 à 10 h, des soumissions reçues au Service du greffe;

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> <i>(taxes incluses)</i>	
Excellence Déneigements Inc.	Lot #1	121 442,34 \$
	Lot #2	121 442,34 \$
	Lot #3	121 442,34 \$
	Lot #4	-
	Total des lots	364 327,02 \$

ATTENDU le rapport de conformité des soumissions préparé par la Division des achats et de la gestion de l'inventaire, l'entreprise Excellence Déneigement Inc. est le plus bas soumissionnaire pour les lots #1, #2 et #3;

ATTENDU la recommandation de monsieur Erik Deslandes, chef de la Division de la voirie et de la mécanique, et madame Chantal Julien, directrice du Service des travaux publics;

Il est proposé par : Stéphane Joyal

Et résolu à l'unanimité du conseil que :

- 1.- La Ville octroie le contrat pour la location de niveleuses avec opérateur pour l'hiver 2022-2023 à « Excellence Déneigement inc. » pour un montant ne pouvant excéder la somme de 364 327,02 \$, incluant les taxes pour les lots #1, #2 et #3.**

2.- La durée du contrat s'échelonne de l'adjudication du contrat au 31 mars 2023.

**COMMENTAIRE**

POINT 9

PUBLIC – SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition de l'assistance, conformément aux exigences de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

**COMMENTAIRE**

POINT 10

DÉPÔT D'AVIS DE PROPOSITION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil.

**COMMENTAIRE**

POINT 11

PAROLE AU CONSEIL

Aucun élu n'a pris la parole.

**CM-15495/22-10-13**

POINT 12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : André Marion  
Et résolu à l'unanimité du conseil que:

**La séance soit levée.**

Le Maire,

Le greffier adjoint par intérim de la Ville

\_\_\_\_\_  
MARC BOURCIER

\_\_\_\_\_  
SIMON VINCENT

/mem

# PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE JEUDI 13 OCTOBRE 2022, À 16 H

### INDEX DES RÉSOLUTIONS

<b>NUMÉRO</b>	<b>POINT</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
CM-15488/22-10-13	1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	516
COMMENTAIRE	2	PUBLIC - PÉRIODE DE QUESTIONS	516
CM-15489/22-10-13	3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	516
CM-15490/22-10-13	4	ADOPTION DU RÈGLEMENT 0954-000 RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'IMMEUBLES À DES FINS MUNICIPALES ET/OU INSTITUTIONNELLES AINSI QU'UN EMPRUNT DE 15 000 000 \$	517
CM-15491/22-10-13	5	ADOPTION DU RÈGLEMENT 0217-008 RÈGLEMENT CONCERNANT LA PROPRTÉ, LA SÉCURITÉ, LA PAIX, L'ORDRE ET LE BIEN- ÊTRE, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ	517
CM-15492/22-10-13	6	ADOPTION DU RÈGLEMENT 0006-002 RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 006 2002 RELATIF À LA RÉVISION ADMINISTRATIVE POUR LES PLAINTES EN MATIÈRE DU RÔLE FONCIER, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ	517
AM-15493/22-10-13	7	PRÉSENTATION, DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT 0871-000 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL, DE CHAUSSÉE, DE TROTTOIRS, DE BORDURES ET D'ÉCLAIRAGE SUR LA RUE DE L'ÉRABLIÈRE AINSI QU'UN EMPRUNT DE 1 109 000 \$	518
CM-15494/22-10-13	8	ADJUDICATION DE CONTRAT – LOCATION DE NIVELEUSES AVEC OPÉRATEUR POUR L'HIVER 2022-2023 – 2022-BS-001	518
COMMENTAIRE	10	DÉPÔT D'AVIS DE PROPOSITION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL	520
COMMENTAIRE	11	PAROLE AU CONSEIL	520
CM-15495/22-10-13	12	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	520